



CLASSES EN LUTTE

Bulletin de la fédération CNT des Travailleurs-euses de l'éducation

n°212, hebdomadaire, lundi 1er juillet 2019

BLOQUONS BLANQUER

La Mauvaise Herbe n°5
la revue de la Cnt-éducation
Abonnez-vous !

Bulletin dans la rubrique dédiée
sur le site cnt-f.org/fte



Préavis de grève

La CNT éducation dépose chaque semaine des préavis de grève pour soutenir les mobilisations des personnels. Ces préavis couvrent tous les personnels au niveau local comme national. Ces préavis peuvent servir à défendre des élèves menacés d'expulsion pour défaut de papiers.

Pour nous contacter :
07 82 14 98 31

C'est toujours l'enfer pour Blanquer !

Lundi 1er juillet : grève, le 1er jour du Brevet

Retrouvez toutes les infos sur les actions de la semaine en Une de notre site

Grève des examens, grève des corrections, rétentions de notes et, pour cause de canicule, brevet reporté à lundi 1er juillet et mardi 2, c'est la surchauffe rue de Grenelle. Des chef.fes d'établissements sont convoqué.e.s aux recorats ou dans les directions académiques : il s'agit d'assurer l'intendance ! Pour cela, tous les agents non grévistes sont invités fermement à assurer les surveillances, la distribution des copies à corriger et la mise en place des jurys.

Cette fin d'année n'est pas facile pour les chefs, ça change !

Lundi 1er juillet, il y aura des piquets de grève devant les collèges. C'est le premier jour du brevet. A Montreuil, un pique-nique sera organisé avec les parents et les instits devant la mairie. A Dijon, un rassemblement est prévu à 12h devant le rectorat...

Bac : Le grain de sable qui bloque la machine ?

"Le mouvement de blocage des centres de correction a touché de nombreux centres de l'enseignement agricole et de l'enseignement professionnel. Il rend plus difficile le travail des correcteurs mais ne semble pas être capable d'empêcher les jurys de se tenir à la date prévue. Pour le brevet, le raccourcissement du délai de correction pourrait pas contre poser problème à l'administration si la grève du 1er juillet était suivie et continuée.

Selon les Stylos rouges, 81 574 copies du bac seraient "retenues" par des correcteurs grévistes du 2 au 4 juillet. Ce chiffre, qui est en augmentation d'environ 10 000 copies par jour, est dérisoire par rapport aux 4 millions de copies attendues pour le bac. Mais ces grévistes sont répartis sur quelques disciplines dont la philosophie. Autrement dit ces 80 000 copies pourraient bien correspondre à 80 000 candidats différents. Et là on atteindrait 10% des candidats du bac, de quoi retarder la publication des résultats."

Extrait du Café pédagogique, vendredi 28 juin

Communiqué

CGT (Educ'Action, agri, enseignement privé), CNT-FTE, Solidaires (SUD éducation, SUD rural-territoires, Sundep), FSU (SNES, SNEP, SNUEP, SNETAP), SNALC, SYNEP-CFE-CGC, Snec-CFTC avec le soutien des Stylos rouges, de la chaîne des bahuts et de l'APSES

Paris mardi 25 juin 2019

Après la forte mobilisation du 17 juin, les assemblées générales ont décidé de la poursuite des actions sous diverses formes (reconduction de la grève des surveillances, rétentions des notes du baccalauréat, refus collectifs de la fonction de professeur principal pour l'année prochaine...). Les organisations syndicales représentatives du public et du privé, de l'enseignement agricole ainsi que les Stylos rouges, la chaîne des bahuts soutiennent ces mouvements.

Elles continuent d'appeler les personnels à se réunir en assemblées générales pour décider collectivement des modalités d'action, pour :

- une revalorisation significative des rémunérations ;
- le retrait des réformes des lycées et du bac ;

- le retrait de la loi Blanquer et du projet de loi "Fonction publique" ;

- des créations et non des suppressions de postes (36 000 élèves en plus, 2650 postes en moins à la rentrée prochaine dans le Second degré).

Des préavis de grève sont déposés à cet effet sur toute la période des examens et concours. Une journée d'action interfédérale contre la loi Fonction publique et pour la revalorisation des salaires aura lieu le jeudi 27 juin.

Elles appellent à faire du lundi 1er juillet un nouveau temps fort par la grève des surveillances du brevet des collèges et la participation aux rassemblements.

Fonction publique : le projet de loi débattu au sénat. Dégradation et précarisation

À droite toute ! Scénario identique à celui pour la loi Blanquer, jeudi 27 juin, le sénat débattait du projet de loi de "transformation de la fonction publique". Sénateurs et sénatrices ont donc rajouté des articles et une Commission mixte paritaire devrait finaliser la loi avant fin juillet.

A cette occasion, les syndicats appelaient à se rassembler devant les préfectures et, à Paris, devant les ministères des Finances et de l'Action et des comptes publics à Bercy "afin de rappeler leur opposition à cette loi (...) et leur volonté d'obtenir des mesures concrètes pour le pouvoir d'achat de toutes les agent-e-s publics."

L'esprit Macron et son monde règne en maître sur cette future loi. Outre la fin annoncée de la co-

gestion*, les mesures prévues sont une nouvelle étape dans le démantèlement des services publics : élargissement du recours aux contractuels (déjà au nombre d'un million), mobilités facilitées, et, sur le modèle du privé, dispositif de rupture conventionnelle et "contrat de projet". L'annualisation du temps de travail des enseignant.e.s du second degré et l'encadrement de l'exercice du droit de grève dans la fonction publique territoriale ont été adoptés.

* La loi supprime les instances consultatives chargées de négocier le "mouvement" (dans l'Education nationale) et les carrières individuelles : les Commissions Administratives Paritaires.